

COMMUNIQUE DE PRESSE

GREVE DES MEDECINS

L'Agence Régionale de Santé réactive cette semaine les mesures qui garantissent l'accès aux soins en cette période de fin d'année

Dans le contexte de l'appel à la grève lancé par les médecins libéraux pendant les fêtes de fin d'année, l'Agence Régionale de Santé veille à ce que tout malade puisse trouver un médecin à son écoute en Midi-Pyrénées.

L'activité des services d'urgence et de permanence des soins a été soutenue ces derniers jours en Midi-Pyrénées, mais les dispositifs en place ont fait face aux demandes de soins. L'Agence Régionale de Santé prolonge cette semaine les mesures qu'elle a prises pour garantir cet accès aux soins partout dans la région.

Pour toute demande de soins, l'ARS Midi-Pyrénées renouvelle les conseils pratiques ci-dessous. Elle précise aussi qu'en cette période, il est possible que les temps d'attente soient un peu plus long qu'à l'accoutumée.

- En cas de rendez-vous déjà programmé avec un médecin

Dans le cadre de son obligation déontologique d'information de ses patients, le médecin ou son secrétariat aura normalement contacté chaque patient afin de l'informer de son absence et reprogrammer avec lui un rendez-vous à une autre date. Les patients sont invités à se faire confirmer leur rendez-vous auprès de leur médecin avant de se déplacer.

- En journée jusqu'au 31 décembre

Les patients qui ont besoin d'un médecin en journée sont invités à appeler d'abord leur médecin traitant afin de savoir s'il assure ses consultations. Dans le cas contraire, le message de son répondeur réoriente ses patients. Si ce n'est pas le cas, les patients peuvent appeler le 15 (SAMU) qui les orientera en fonction de leur demande.

- Pendant la nuit et après le 31 décembre

Pour toute demande médicale pendant la nuit et sans interruption du mercredi 31 décembre 20h au lundi 5 janvier 8h, les patients sont invités à téléphoner au « 39 66 Allo Docteur », avant de se déplacer. Disponible partout en Midi-Pyrénées, ce service de garde des médecins généralistes est renforcé par l'ARS pendant cette période pour apporter aux patients une réponse médicale adaptée à leur besoin. L'ARS avait prévu d'étendre cette période de permanence des soins en continu de mercredi soir jusqu'à lundi matin pour simplifier les démarches des patients. Sur le terrain, des médecins généralistes sont réquisitionnés en cas de besoin, pour assurer les consultations et visites.

- En cas d'urgence

Pour toute urgence médicale grave, ou en cas de doute, les patients sont invités à contacter directement le 15, accessible 24h/24. L'accueil des patients est assuré dans l'ensemble des services d'urgence des établissements publics. En cette période, l'ARS intervient aussi par la réquisition de médecins spécialistes exerçant en cliniques privées, afin que toutes les activités relevant de l'accueil dans les services d'urgence et les maternités y soient assurées.

Bientôt 100 000 appels au « 3966 allo docteur » en Midi-Pyrénées

Lancé début juin 2014, le dispositif de permanence « 3966 allo docteur » répond à de nombreux appels, ces derniers jours en Midi-Pyrénées. Portée par l'ARS, les médecins libéraux et représentants hospitaliers, cette initiative permet aux patients de toute la région de trouver un médecin à leur écoute la nuit, le week-end et les jours fériés. Les appels sont pris en charge par des médecins généralistes installés aux côtés de leurs confrères urgentistes, dans les locaux des 8 SAMU de la région. Selon chaque cas, ils apportent au patient une réponse adaptée à son besoin : simple conseil médical, consultation ou visite avec un médecin de garde sur le terrain, transfert d'appel immédiat vers le SAMU en cas d'urgence vitale.

Depuis son lancement dans les 8 départements de Midi-Pyrénées, ce nouveau dispositif enregistre en moyenne 3300 appels chaque semaine à l'échelle de la région, avec habituellement des pics d'activité le week-end (près de 2000 appels), 100 à 120 appels le soir entre 20h et minuit, contre 60 appels seulement entre minuit et 8h le lendemain. Après échange téléphonique avec un médecin de garde, 40 à 60% des appels se soldent par un simple conseil médical.

La semaine dernière, cette activité de régulation téléphonique a enregistré plus de 7100 appels en Midi-Pyrénées. Avant Noël, chaque soirée de permanence a enregistré environ 180 appels. Le service a fonctionné ensuite en continu entre le 25 et le 28 décembre : sur cette période, plus 6500 appels ont été traités, avec un pic d'activité le samedi 27 décembre (2577 appels). Le nombre de médecins régulateurs avait été renforcé pour faire face à cette activité dense.

En fin d'année, le dispositif régional passera le cap du 100 000^{ème} appel depuis son lancement.